Conseil municipal du 12 novembre 2014

*

Intervention sur les pistes cyclables et le chantier du chemin Finat Duclos

Mesdames et Messieurs, mes chers Collèges,

J'ai la chance de faire partie de cette tranche de population qui circule au maximum à pieds ou à vélo.

Quand je dis que c'est une chance, mes dernières sorties me font penser le contraire.

Et là, je ne peux que reprendre les questions que Marie-Thérèse FAYOLLE vous a présentées au Conseil municipal du 10 juin. Malheureusement, elle ne peut défendre son combat ici mais je me suis engagée à le faire et, soyez en sûr, cela me paraît évident et je resterai déterminée.

Si vous faites le tour de Tassin à vélo, l'absence de pistes cyclables est alarmante et les quelques voies existantes sont dangereuses. Quelques exemples rapidement : la voie de la Promenade des Tuileries, sur laquelle les piétons marchent en permanence (pas de séparation), la voie (ou ce qu'il en reste) sur la rue François Mermet et surtout celle sur laquelle je me suis fait quelques frayeurs, chemin Finat Duclos.

Nulle part, les vélos ne sont en sécurité. Comment imaginer que, dans une ville comme la nôtre, les enfants ne peuvent aller à vélo à leurs activités, à l'école,… ? Et les adultes bien sûr.

Ce sujet ne date pas d'aujourd'hui et cela fait un moment que l'on demande une réflexion sur la restructuration de la ville autour des modes doux de déplacement (marche, vélo, transports en commun). Et les choses n'avancent pas beaucoup. J'aimerais que la révision du PLU-H y contribue mais j'ai des doutes, bien que le groupe de travail auquel je participe se montre actif sur ce sujet.

Je parlais du chemin Finat-Duclos un peu plus haut. Nous avons compris que le chantier prévu précédemment dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle d'Investissements (PPI) était abandonné. Comment pouvez-vous expliquer cela ? Comment justifier qu'une voie aussi passante ne sera pas transformée et améliorée ?

Comment est-il possible que cette voie, située en ville finalement, reste aussi dangereuse pour les piétons et les vélos, voire pour les véhicules ? Comment est-il possible que toutes ces années d'études qui ont abouti à un projet soient jetées à la trappe ? De même que les dépenses effectuées pour ces études, l'achat des terrains le long de la voie (un gaspillage d'environ 600 000€ sauf erreur).

Monsieur CHARMOT, vous aviez vous-même participé favorablement au vote de ce projet. Qu'en est-il exactement ? Quels éléments de réponse pouvez-vous nous donner pour que l'information des Tassilunois soit complète.

Je vous remercie de votre attention.

Laurence DU VERGER
Conseillère municipale
Groupe Mieux vivre à Tassin la Demi-Lune